



Le ministre de la Défense visitant la chaîne d'assemblage du Rafale chez Dassault Aviation.
Crédit : Stéphane Gaudin



Jean-Yves LE DRIAN au cockpit d'un Rafale sur la chaîne d'assemblage de Dassault Aviation.
Crédit : Stéphane Gaudin



Rafale sur la chaîne d'assemblage de Dassault. Crédit : Stéphane Gaudin



Rafale sur la chaîne d'assemblage de Dassault. Crédit : Stéphane Gaudin



Rafale sur la chaîne d'assemblage de Dassault. Crédit : Stéphane Gaudin



Une partie de la chaîne d'assemblage du Rafale. Crédit : Stéphan Gaudin



Un Rafale pas encore repeint avec un technicien qui, avant d'être chez Dassault, était passé par l'armée de l'Air. Crédit : Stéphane Gaudin



Eric Trappier, PDG de Dassault Aviation. Crédit : Stéphane Gaudin



Signature du Pacte Défense PME. Crédit : Stéphane Gaudin



Signature du Pacte Défense PME. Crédit : Stéphane Gaudin



Carte indiquant où le Rafale a déjà été déployé. Crédit : Stéphane Gaudin



Jean-Yves LE DRIAN avec des coopérateurs du programme Rafale (Crédit : Stéphane Gaudin)



Le ministre de la Défense sur la chaîne d'assemblage des Falcon 7X avec un technicien lui montrant une nouvelle tablette servant à coordonner les assemblages. Voici encore un et et demi, ce contrôle se faisait sur papier. Crédit : Stéphane Gaudin



Le ministre de la Défense visite la PME Fresson, partenaire de Dassault depuis 50 ans. Crédit : Stéphane Gaudin



Stéphane, technicien de la PME Fresson spécialisée dans la mécanique de précision. Crédit : Stéphane Gaudin



Evolution d'un matériaux en titane après son usinage (Société Fresson). Crédit : Stéphane Gaudin

Vendredi 10 janvier, le ministre de la Défense Jean-Yves LE DRIAN était présent sur le site industriel de [Dassault Aviation](#) à Mérignac afin de lancer le contrat de

développement du standard F3R du Rafale et la signature d'adhésion au Pacte Défense PME.

La dernière visite d'un ministre de la Défense à l'un des fleurons de notre industrie militaire remonte à 1998 avec la venue d'Alain Richard.

L'avion de combat Rafale a été mis en service pour la première fois dans la Marine nationale en 2004 puis dans l'armée de l'Air deux plus tard. Le programme F3R, se chiffrant à plus de 800 millions d'euros, permettra à Dassault Aviation d'intégrer de nouveaux équipements et armements sur un appareil qui a déjà prouvé ses capacités en opération (Afghanistan, Libye, Mali) ; à savoir :

- Le missile européen air-air longue portée Meteor de la société **MBDA**, dont la performance sera maximisée grâce au radar « à antenne active » qui équipe les appareils livrés en série depuis mi-2013
- Le pod de désignation laser de nouvelle génération (PDL-NG) de **Thales** ; principalement utilisé pour les frappes air-sol, de jour comme de nuit. Ce pod améliorera la précision des frappes.
- La version à guidage terminal laser de l'AASM (Armement Air Sol Modulaire) de **Sagem**, dont une intégration partielle a été réalisée en « urgence opération » lors de l'intervention au Mali. L'AASM est particulièrement adapté aux cibles mobiles avec une précision métrique.

Des mises à jour des systèmes permettront également d'améliorer son interopérabilité. Pour Eric Trappier, le caractère omnirôle permet à une patrouille de deux Rafale d'avoir « *le même potentiel que six Mirage 2000* ». Aussi 225 aéronaves devront remplacer « *les 700 avions spécialisés de la génération précédente* ».

Sur les 180 Rafale commandés par la France, 126 ont été livrés : 39 monoplaces pour la Marine, 42 biplaces et 45 monoplaces pour l'armée de l'Air. La flotte totalise près de 120 000 heures de vols dont 16 000 en opérations.

500 entreprises françaises sont mobilisées autour du programme Rafale correspondant à environ 7000 salariés. En signant le Pacte Défense PME, le PDG de Dassault Aviation Eric Trappier confirme la démarche de soutenir ces centaines de PME partenaires, comme c'est le cas pour la PME de mécanique de précision Fresson, comprenant un peu plus d'une centaine de salariés, qui accompagne Dassault depuis une cinquantaine d'années.

Eric Trappier souligne que « *l'ensemble des programmes (Rafale, drone MALE...) participent d'une démarche de maintien des compétences sans laquelle notre pays ne serait plus capable, dans dix ans, d'envisager un projet d'avions de combat (...)* L'aéronautique est une industrie à expérience cumulative, elle ne s'improvise pas (...) Les compétences doivent être préservées absolument (...) Les dispositions du Pacte PME arrivent à point nommé, dans une période contrainte, pour prolonger les efforts des donneurs d'ordres. C'est parce que notre activité industrielle est à la fois civile et militaire que nous pouvons, avec nos sous-traitants, maintenir les emplois sur le territoire national (...) notamment dans une région Aquitaine où le poids économique et humain de l'aéronautique civile et militaire est majeur.

Selon l'enquête « Opinion Way - Croissance plus - La Médiation inter-entreprise 2013 », Dassault Aviation est classé 3e des grands donneurs d'ordres français et 1er du secteur aéronautique. Au premier semestre 2013, Eric Trappier mentionne que Dassault a payé « *dans les 45 jours 96% de ses factures fournisseurs* ».

Stéphane Gaudin

Sites périphériques :

- [BAAS : Bordeaux Aquitaine Aéronautique & Spatial](#)
- [AEROCAMPUS Aquitaine](#)
- [ADS SHOW](#)
- [GIFAS](#)